

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2020

DE 9 H à 11 H 00

Délibération N° 2020 – 31

PRÉFECTURE DU NORD

16 DEC. 2020

PLI RECOMMANDÉ

Objet : Achat de lecteurs de carte à domicile pour la Centrale Pass Pass.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck Dhersin, le 14 Décembre 2020,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités,

Vu le Budget Primitif voté le 27 Janvier 2020

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2020 adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021,

Vu la délibération n°2019-15 du 26/06/2019 et son autorisation d'achat de 250 Lecteurs de Cartes,

CONSIDERANT

- La vente en ligne des titres Pass Pass sur passpass.fr et ses équipements physiques (TPV et TPVS), ainsi que la vente en ligne des supports de titres (carte) sur les services digitaux de la Centrale Pass Pass (site web et application mobile) ;
- La mise à disposition aux clients, à un tarif réduit, des lecteurs de carte permettant une dématérialisation complète de la chaîne de vente en ligne des supports de titres et de leur recharge.

Les achats en ligne de titres de transports sont de nature à rassurer les usagers dans le contexte sanitaire.

- L'importance de ne pas freiner les achats en ligne par un coût rédhibitoire et de prendre en charge une partie de ses coûts par Hauts-de-France Mobilités; (composés des coûts d'achat initiaux et des frais d'assurance et de livraison liés, ainsi que des frais de mise sous pli et d'affranchissement pour l'expédition à l'utilisateur)

DECIDE

- D'accroître le stock initial de 250 lecteurs de cartes à 1000 lecteurs de cartes, et de le renouveler régulièrement pour faire face à la demande.
- De maintenir la mise en vente sur les services digitaux Passpass.fr (site web et application mobile) des lecteurs de carte à domicile au tarif de 10€ TTC l'unité, inclus les frais d'expédition à l'utilisateur

- De procéder à l'achat des lecteurs de carte de complément et de maintien du stock et d'imputer ces dépenses au compte 611
- De lancer une procédure de marché public si le montant annuel de commande dépasse les 40 000 € HT



AUTORISE

Monsieur le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

A handwritten signature in blue ink is written over the text 'Le Président,'. The signature is stylized and appears to be 'Franck DHERSIN'.

Franck DHERSIN